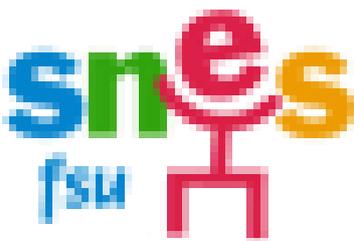


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6168>



# CSTD du 16 mars 2021 : Postes et Compléments de service en collège

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Date de mise en ligne : mardi 16 mars 2021

**CTSD**

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

### Triste bilan

La suppression de postes dans la Nièvre pour la prochaine rentrée scolaire est toujours fixée au nombre de 22. Cela crée 14 mesures de cartes scolaires, davantage de compléments de services, des postes fixes à temps plein qui diminuent dans les petits collèges et rend la dynamique de groupe fragile, le recours à des TZR pour combler les petits compléments qui ne pourront assurer les remplacements en cours d'année... Bien entendu, le nombre d'heures supplémentaires est excessif. En résumé, on pouvait espérer un geste pour aider à guérir les conséquences du premier confinement en mobilisant plus d'adultes et offrir une meilleure qualité d'enseignements aux élèves. Au contraire, les choix de l'administration sont clairs et assumés jusqu'à ne créer aucun poste dans notre département, ce qui est inédit mais surtout inquiétant, et n'améliore pas le moral de la profession qui en avait grand besoin.

Le travail de la FSU en groupe de travail puis au comité technique départemental spécial (CTSD) a toutefois permis l'amélioration de certains compléments de services pour rendre les conditions de travail des concernés plus favorables en essayant par exemple de limiter le recours à des services partagés sur trois établissements, ou encore en proposant de meilleurs assemblages pour diminuer le temps de transports entre les établissements. Cette instance est donc très importante pour que l'administration corrige des erreurs qu'elle n'aurait pas vues sans nos interventions. Par ailleurs, il faut se méfier des compléments de service annoncés dans i-prof (aucune valeur pérenne) car ceux-ci sont souvent amenés à changer jusqu'au mois d'août.

Plusieurs situations sont restées à l'étude sur des compléments de service et les suppressions de postes. Le SNES-FSU a demandé en effet l'annulation de certaines mesure de carte scolaire, et de certains compléments de service.

Le vote unanime des organisations syndicales contre le bilan présenté par l'administration obligera celle-ci à reconvoquer un nouveau CTSD sur la question des suppressions de postes. Ce sera l'occasion de savoir si les situations restés à l'étude débouche sur des changements.

La FSU a voulu porter une attention particulière pour les heures d'allemand : cette matière subit directement l'effet des DHG étriquées. Nous avons donc insisté pour que la DASEN montre une politique plus volontariste pour maintenir cette richesse linguistique. Or, les classes à double niveaux qu'elle cite en exemple ne sont pas une bonne façon de stimuler cet apprentissage mais plutôt un moyen de faire encore des économies. Il existe certes un petit bloc d'heures pour dédoubler l'enseignement des langues dans les DHG, mais selon les choix locaux, ils peuvent être aussi alloués aux autres langues qui souffrent d'effectifs trop chargés pour faire des travaux à l'oral. Enfin une sorte de constat fataliste a été fait par la DASEN sur ce déclin, dans l'attente de se voir proposer des solutions qui pourraient devenir dangereux pour notre statut (rapprochement du premier et du second degré, compléments de services...). Pour le SNES-FSU seul le volontariat pouvait être la règle si cela devait se faire et cela ne doit pas déboucher sur un échange de service. Ce que nous avons souligné en séance.

La FSU a aussi soulevé la question de l'attribution des postes des AED et demandé que les dotations en AED soient traitées en CTSD.

Quant aux tests pour le covid, ils se déploient timidement dans les établissements nivernais alors que l'épidémie est de plus en plus présente dans notre département. Un lycée nivernais vient de fermer pour une semaine, cas inédit dans l'académie à ce jour depuis plusieurs mois. Aucune priorité n'est encore donnée pour le dépistage et la vaccination des personnels de l'Education Nationale.